



B.P. 30
10, rue Jean-Jacques Rousseau
74 230 THÔNES

Tél : +33 (0)4 50 32 17 17
Fax : +33 (0)4 50 02 19 30

Contact : service-client@ret.fr
www.ret.fr

Madame, Monsieur,

PAYEZ À VOTRE RYTHME !

Votre Régie d'électricité vous invite à découvrir des modes de paiement pratiques et sûrs :

■ ■ ■ LA MENSUALISATION ■ ■ ■

+ de services

Cumulez les avantages du prélèvement et ceux de la mensualisation.

- ✓ **Équilibrez vos dépenses annuelles !** Dix mois de dépenses anticipées et stables, un ajustement les deux derniers mois.
- ✓ Votre consommation évolue significativement ? Sur simple appel, nous adaptons le **montant de vos mensualités**.
- ✓ **Une seule facture à contrôler par an !** Elle reprend vos consommations et paiements de l'année écoulée.
- ✓ **Moins de papier**, un petit plus pour l'environnement.

■ ■ ■ LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ■ ■ ■

- ✓ **A vous la tranquillité !** Pour régler vos quatre factures par an, plus de chèque, de timbre ou de déplacement. Plus de retard de paiement, vous vous absentez quand et aussi longtemps que vous voulez.
 - ✓ **100 % gratuit !**
 - ✓ **Zéro contrainte !** A tout moment et sur simple appel, vous pouvez interrompre ce service.
 - ✓ Début, milieu ou fin de mois ? Optimisez la gestion de votre budget : **choisissez la période de règlement.**
- OPTION GRATUITE !**
- ✓ **Restez maître du paiement !** 18 jours entre la facture et son prélèvement : vous avez le temps de réagir.
 - ✓ **Facile !** Retournez le mandat de prélèvement au verso complété et signé ainsi qu'un relevé d'identité bancaire.

Nos conseillers sont à votre disposition au +33 (0)4 50 32 17 16.

Essayez, c'est sans engagement !

Le Directeur.

